

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier concernant le problème des antennes de téléphonie mobile qui a retenu toute mon attention.

Je vous remercie pour votre question qui témoigne de votre esprit citoyen, et je vous prie de m'excuser pour le retard de ma réponse. En effet, les questions de protection installation que vous évoquez, et les risques éventuels pour les habitants, sont d'une extrême importance.

Concernant ma position sur les antennes relais, je pourrais vous répondre, je suis contre, mais ce serait de la démagogie, alors que je possède un GSM qui a besoin d'antenne pour fonctionner.

Je pense par contre qu'il est de la responsabilité du politique de gérer ces dossiers en toute transparence. Cela passe par une concertation, l'information, la mise à disposition des détails techniques, la mise à disposition des études, et la recherche de lieux assurant une protection maximale.

Ma réponse ne peut être, favorisons le progrès au détriment de la santé. Nous vivons dans une société de progrès, mais justement ce progrès doit nous permettre de pouvoir donner les informations les plus complètes afin que tout citoyen soit demain en capacité d'être protégé et informé. Il n'y a rien de plus inquiétant que le manque d'information, qui renforce les doutes, l'impression de mensonges.

Donc vous aurez compris l'engagement qui est le mien, de fonctionner dans la transparence, et la création d'une commission de concertation et de suivi en serait l'exemple concret.

Dés notre élection, nous avons dit très clairement que nous engagerions la révision du PLU, et dans ce cadre votre demande concernant les sites sensibles est tout à fait envisageable.

La transparence vaut aussi pour les émissions et le suivi de celle-ci, la commission devant être saisie et informé.

Pour ce qui concerne le WIFI, je suis aussi partisan d'installation filaire compte tenu des dernières études démontrant un risque lié aux ondes.

Espérant vous avoir répondu le plus clairement possible, je reste à votre disposition pour toute demande de précision que vous jugeriez utile.

Soyez donc assuré, que demain Maire de Grasse, je me m'appliquerai à mettre en place les engagements pris devant les citoyens.

Je vous prie, d'agréer Madame, l'expression de mes salutations distinguées, et  
*les plus cordiales.*

*B. Estampe*

---